

ASSEMBLÉE NATIONALE
23 juin 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3851)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 1468

présenté par
M. Tardy

ARTICLE 19 SEXIES

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La loi Macron fait déjà l'objet d'une évaluation par le Parlement, dont c'est le rôle.